

LE MAG !

PETIT-RÉDERCHING



JUIN 2022

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Après deux années de mandats semées d'embûches et de difficultés dues à la pandémie, nous voyons le bout du tunnel. Les masques sont tombés, profitons du présent ! C'est un réel plaisir de retrouver des moments de convivialité et de revoir les sourires sur nos visages.

Cet été, nous pourrons enfin accueillir nos amis charentais durant la dernière semaine du mois de juillet. Je remercie vivement la vingtaine de familles qui hébergera les délégations des communes de Lachaise et de Saint-Palais-du-Né. Nous avons le devoir de faire perdurer ce lien historique et nous avons imaginé pour cela un programme festif qui, je l'espère, saura vous ravir.

Malheureusement le début d'année, marqué par la guerre en Ukraine, nous replonge dans nos anciens souvenirs de populations déplacées. Nous avons tous été effrayés par la situation et la détresse du Peuple ukrainien et vous avez été d'une grande générosité et d'une infinie solidarité lors des collectes organisées à son profit.

J'ai une pensée profonde pour ce peuple qui vit dans la peur, sous les bombes et je suis reconnaissante pour Olef Gortsuiev, sa femme Victoria et ses deux filles, Rada et Darina, qui ont trouvé refuge dans une famille de la commune.

Vous trouverez dans ce bulletin une rétrospective des travaux réalisés ainsi que des chantiers en cours. Je remercie toute mon équipe et le personnel communal qui œuvrent quotidiennement à mes côtés. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été, prenez soin de vous.

Le Maire,
Florence ZINS



Sommaire

- Informations utiles
- Retour en images : des poules et des fleurs
- Les délibérations du Conseil municipal
- Le budget
- Retour en images
- La Veillée de Noël
- Informations générales
- Retour en images : les écoles
- La page de la bibliothèque
- Le jumelage
- Collecte des ordures ménagères
- Retour en images
- *Le Mag !* des associations
- Agenda
- Tribune d'expression politique
- Etat Civil 2021/2022

Les Ecoles Primaires

Horaires

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8h30 à 12h
de 13h30 à 16h

Ecole maternelle

4 rue de la Mairie 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 02 78 18

Ecole élémentaire

6 rue des Ecoles 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 09 89 50

Le Service Périscolaire

Accueil du matin

de 7h à 8h30
Salle de motricité de l'école maternelle

Accueil du soir

de 16h à 17h30
Salle de motricité de l'école maternelle le lundi
Bibliothèque municipale les autres jours

Cantine

de 12h à 13h30
Salle socioculturelle

Réservations

Fiches de réservation et menus disponibles
sur le site internet.

Réservation à déposer au plus tard
le jeudi midi pour la semaine suivante
accompagnée du règlement.

Retrouvez nous
sur www.petit-rederching.fr
sur Facebook **Commune Petit-
Réderching**
Sur **PanneauPocket** en téléchargeant l'appli

Directeur de la publication : **Le maire Florence ZINS**
Comité de Rédaction : **Commission Communale**
Conception : **Mairie de Petit-Réderching**
Impression : **Imprimerie L'Huillier**
Crédits Photos : **Communes de Petit-Réderching et Rémelfing**
Dépôt légal : **Juin 2022**

La Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8h à 12h
Mardi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 16h30

Coordonnées

3 rue de la Mairie 57410 Petit-Réderching
Tél. : 03 87 09 80 78
Mail : mairie.petitrederching@gmail.com

Permanence des adjoints

Mercredi de 17h30 à 19h les semaines impaires
et sur rendez-vous

Adresses mails des élus

Mme Florence Zins, maire
maire@petit-rederching.fr

M. Dominique Finkler, 1er adjoint
dfinkler@petit-rederching.fr

Mme Cindy Dannenhoffer, adjointe au maire
cdannenhoffer@petit-rederching.fr

M. Yvon Petit, adjoint au maire
ypetit@petit-rederching.fr

Mme Tania Lang, adjointe au maire
tlang@petit-rederching.fr

INFORMATIONS UTILES

RETOUR en IMAGES : DES FLEURS ET DES POULES



Un partenariat unique et amical entre les communes de Rémelfing et Petit-Réderching est né au début de l'automne 2021. La commune de Rémelfing nous ayant prêter main forte pour repenser le fleurissement de notre village, c'est avec un brin de malice que la commune de Petit-Réderching lui a offert 3 poules. Georgette, Germaine et Gertrude ont trouvé leur place dans le nouvel Hinkelstall de Rémelfing.

Travaux

- Remplacement de plusieurs portes de la salle polyvalente en raison de la vétusté des équipements.
- Signature d'une convention avec le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) dans le cadre du projet d'aménagement de la rue de la Gare et son carrefour d'accès.
- Restauration d'une partie du mur d'enceinte du cimetière pour un montant de 58.499,20 € H.T., afin de prévenir les risques d'effondrement.

M.A.M. et École

- Madame le Maire a soumis au conseil l'avant projet de restructuration de l'ancien logement de fonction de l'école en Maison d'Assistants Maternels et de rénovation énergétique et thermique de l'école, pour un montant total de 795.393,00 € H.T.. Cette opération n'étant pas éligible au F.C.T.V.A., le conseil a décidé de l'assujettir à la T.V.A..

Bornes électriques

- Dans le cadre du projet d'implantation de bornes de recharges électriques, le conseil a été amené à se prononcer sur une nouvelle proposition d'équipement en raison de l'évolution rapide des technologies en la matière.



Adhésion à la SHAL

- Le conseil a validé l'adhésion de la commune à la Société d'Histoire et d'Architecture de Lorraine, pour un montant de 31 € annuel.



Installation d'un système de vidéosurveillance

Cette installation, d'un montant de 8.493,44 € H.T. aurait pour but :

1. de dissuader les auteurs d'infraction par la présence ostensible de caméras,
2. de réduire le nombre de faits commis,
3. de renforcer le sentiment de sécurité,
4. de permettre une intervention plus efficace des services de sécurité,
5. de faciliter l'identification des auteurs d'infractions.

Rénovation de l'éclairage public

La troisième phase de rénovation de l'éclairage public pour un montant de 32.701 € H.T. a été décidée, afin de réduire la consommation et de ce fait les coûts liés à l'éclairage public.

Signalisation

- Après réalisation, par Monsieur Yvon PETIT, adjoint au maire, d'un état des lieux de la signalisation verticale et horizontale, il est décidé de procéder à quelques améliorations (panneaux de signalisation, traçages..) pour un montant de 7.286,29 € H.T..

Longueur de la voirie communale

- Le conseil municipal a demandé la rectification de la longueur de la voirie communale déclarée aux services de la Préfecture, afin d'intégrer la voirie du nouveau lotissement :

Voirie communale 13.356 m.l.

Places publiques et parking 1.105 m.l.

Chemins ruraux 3.390 m.l.

Chemins piétons 886 m.l.

Régularisation d'un échange de parcelles

- Lors de la construction du foyer socioculturel et des ateliers municipaux en 2009, le conseil municipal avait décidé de l'échange de terrains avec des particuliers. Pour l'un de ces particuliers, l'acte d'échange n'a jamais été dressé, par suite d'une erreur administrative. Ainsi le conseil a été amené à délibérer afin de régulariser la situation.

Jury criminel

- Comme chaque année, le conseil a procédé au tirage au sort sur la liste électorale de trois noms pour la composition du jury criminel 2023.

Vente de terrains

- Le conseil a approuvé la vente des lots 15 et 22 dans le lotissement *À l'Orée des Champs*.
- Le conseil a confirmé l'échange sans soulte de terrains dans le cadre des travaux de construction d'un bassin de rétention destiné à accueillir les eaux pluviales du lotissement *À l'Orée des Champs* décidé en 2018.

Solidarité

- Dans le cadre d'une opération de soutien à la recherche concernant le syndrome de Williams-Beuren, le Syndicat des Arboriculteurs de Rohrbach-lès-Bitche a mis à disposition de la commune un broyeur à végétaux pour détruire les sapins de Noël et les arbres abattus Rue Notre Dame et une personne en contrepartie d'une participation financière intégralement reversée à l'association *Autour des Williams*. Le conseil a décidé d'allouer une subvention de 360 € pour cette action.

Retrouvez la totalité des délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune

DES EMPLOYÉES À L'HONNEUR

A l'occasion des fêtes de fin d'année, Madame le maire a eu le plaisir de mettre à l'honneur deux employées municipales.

En premier lieu, Madame Virginie ZWING, employée communale depuis 1998. Contractuelle dans un premier temps, chargée de l'animation à la bibliothèque, Virginie a été titularisée en 2005 en qualité d'agent d'entretien puis d'adjoint technique. Comme souvent dans les petites communes, les agents sont multitâches : l'entretien et le nettoyage des locaux, l'entretien des petits espaces verts, l'animation périscolaire, l'accompagnement des plus petits à la cantine ont été le lot de Virginie jusqu'à ce qu'elle s'installe plus durablement à la bibliothèque depuis le départ à la retraite de Mme Noëlle PUCHOT-NEU. Virginie s'est vu décerner la médaille d'honneur *Argent* qui récompense tant la durée du service que sa qualité.



Dans un second temps, Madame le Maire a évoqué la carrière de Madame Marinette MEGEL qui a fait valoir son droit à la retraite au 1er janvier 2022. Embauchée en 1981, Marinette a toujours été à l'écoute des enfants de l'école maternelle. Si l'appellation du poste a changé à plusieurs reprises en 40 ans, le cœur de métier est resté le même : accompagner les tout-petits dans leur développement et leur épanouissement scolaire. En quarante années de service, Marinette a vu passer tous les enfants de la commune, les a consolés, dorlotés, houspillés... Bref, elle les a aidé à grandir !

Chaque année, avant le 1er juin qui suit la clôture de l'exercice comptable, le **trésorier établit le compte de gestion** qui retrace les opérations budgétaires de l'exercice écoulé. Dans le même temps, le **maire établit le compte administratif** qui rapproche les prévisions des réalisations et présente les résultats comptables de l'exercice écoulé. Le conseil est amené à arrêter le compte administratif et ses budgets annexes et à constater la régularité du compte de gestion.

Après quoi, il peut adopter les **budgets primitifs** qui constituent le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.



CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Lot. Bellevue	Résultats 2021	Lot. A l'Orée des champs	Résultats 2021
Fonctionnement	750.995,97 €	873.032,17€	Fonctionnement	28.546,41 €	Fonctionnement	- 7.220,40 €
Investissement	279.781,92 €	167.321,68 €	Investissement	-86.874,80 €	Investissement	299.999,91€

Le conseil a décidé de maintenir le taux d'imposition de la taxe foncière à savoir :

Foncier bâti	26,69%
Foncier non bâti	57,35 %

BUDGETS PRIMITIFS 2022

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1.000.547 €	1.000.547 €
Investissement	1.017.150 €	1.017.150 €

Lot. Bellevue	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	86.875 €	86.875 €
Investissement	86.875 €	86.875 €

Lot. A l'Orée des Champs	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	67.221 €	67.221 €
Investissement	300.000 €	300.000 €



RETOUR en IMAGES



1. *Mai 2022* : Les glycines devant la bibliothèque municipale
2. *Mars/Avril 2022* : Rénovation de l'abris de jardin à côté de la caserne
3. *Avril 2022* : Inauguration des logements de la caserne des pompiers
4. *Mai 2022* : Travaux sur la cloche n°1 (remplacement des paliers, des roulements des axes, des supports bois)
5. *Avril 2022* : Plantation de fleurs à bulbes
6. *Mai 2022* : Installation d'une rampe sur l'escalier à côté du monument aux morts

Veillée de Noël



C'est avec une très grande fierté et beaucoup de reconnaissance pour toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien, que nous revenons sur la première *Veillée de Noël* organisée à Petit-Réderching.

Ce bel événement a redonné vie à la place Saint-Joseph, au centre de notre village. En ces temps troublés de pandémie, cette manifestation pensée pour les habitants de la commune, a été un joli moment fédérateur et de convivialité

Les services de la commune ont été très largement mobilisés, tout comme les élus. Mais sans les 15 associations qui ont cumulé 336 heures de présence ; sans les 17 exposants qui ont répondu à notre appel ; sans les enfants et enseignants des écoles, les chanteurs, les musiciens et les animaux ; et sans ce gros millier de visiteurs qui a su profiter de la manifestation ; sans vous tous, cette merveilleuse soirée n'aurait pas eu lieu et n'aurait pas tant brillé.



Vous avez été d'une grande générosité en faveur des enfants hospitalisés. 226 jeux et jouets ont été déposés dans la camionnette du Père Noël à Moto. En raison de la situation sanitaire, les jouets n'ont pu être distribués qu'à Pâques. L'association *All East Rider's* est ravie de cette opération.

Merci à vous tous !





Le vendredi 29 avril 2022, trois anciens élus ont reçu le titre de maire et adjoints honoraires.

REMISE D'HONORARIAT

Ainsi Monsieur Christophe SALIN, Sous-Préfet de l'arrondissement de Sarreguemines a remis l'honorariat à 3 de nos anciens élus pour les remercier de leur investissement auprès des habitants de la commune durant de longues années.



Armand NEU a consacré 25 années à la commune, en premier lieu en tant qu'adjoint de 1995 à 2008 puis en tant que maire de 2008 à 2020. Durant ces mandats, Armand a notamment voulu la création d'une salle pour les associations et d'un atelier municipal, le réaménagement de la *Rue de Strasbourg* à l'entrée du Meyerhof, la rénovation de la mairie, la création du nouveau lotissement *À l'Orée des Champs*, ainsi que la sécurisation et le réaménagement de la *Rue des Écoles*.

Raymond GROMCZYK, a également consacré 25 années de sa vie à la commune. D'abord conseiller municipal de 1995 à 2001, il a ensuite été un adjoint fidèle jusqu'en 2020. Toujours présent sur le terrain et toujours disponible pour ses concitoyens, Raymond était connu et apprécié de tous. Représentant le village à la Communauté des Communes et au SIVOM, il a été vice-président du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Bickenalbé pendant de nombreuses années.



Laurence WOTHKÉ a été élue conseillère municipale en 2001 puis adjointe de 2014 à 2020. Pendant son mandat d'adjointe, Laurence s'est notamment consacrée au fleurissement de la commune. Elle a également été l'interlocutrice de tous les utilisateurs de la salle polyvalente. Elle était aussi en charge du jumelage avec les communes charentaises.

Dans ses remerciements à ses prédécesseurs, Madame le Maire a souligné l'investissement de chacun, au détriment parfois de leur vie de famille et la rigueur du travail accompli au profit de la commune.

Les nouveaux élus honoraires ont quant à eux remercié leur famille pour leur soutien et leur patience pendant toutes ces années consacrées à la commune et à ses habitants.



Les titres de maire honoraire, adjoint au maire honoraire, sont des titres honorifiques conférés à ceux qui ont exercé ces mandats locaux pendant une durée d'au moins 18 ans mais ne les exercent plus. L'honorariat est attribué par arrêté préfectoral.

Jumelage

En septembre 1939, de nombreux habitants ont quitté la commune pour être accueillis en Charente dans les communes de Saint-Palais-du-Né et LACHAISE.

De ce passé douloureux subsistent de réelles amitiés qui ont conduit les maires des trois communes à signer un jumelage.

Ainsi le 5 septembre 1992, MM. André CLERJAUD et Roland KOFLER, maires de Lachaise et Petit-Réderching signaient le serment concernant le jumelage entre les deux communes.

Puis, le 6 août 2000, une charte de jumelage a été signée entre les communes de Saint-Palais-du-Né et Petit-Réderching par MM. Jean-Paul GERBIER et Roland KOFLER.

Depuis, à tour de rôle, nous accueillons ou sommes accueillis par nos amis charentais.

Mais avec le temps, l'histoire s'efface et les liens se distendent.



Bon nombre de nos concitoyens ne connaissent même pas l'existence de ces jumelages, sinon pour en avoir vu la mention sur les panneaux d'entrée d'agglomération.

Retardées par la pandémie en 2019, les manifestations célébrant les 80 ans de cet exode, voulues par le Conseil Départemental de la Moselle, ont remis au goût du jour et dans les mémoires des plus jeunes, ce passé souvent tu dans les familles.

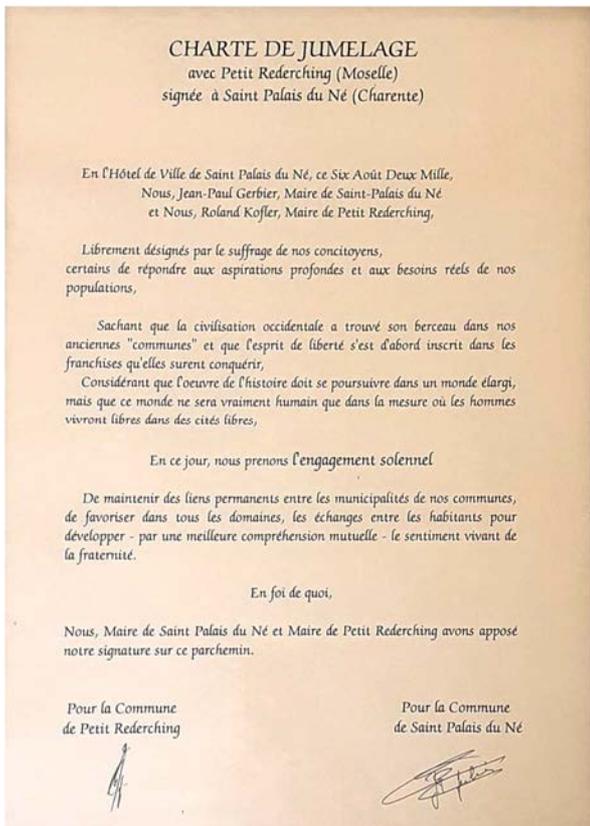
A la fin du mois de juillet, nous aurons le plaisir d'accueillir une délégation d'habitants et amis de nos deux communes jumelles et nous pourrons **fêter ensemble les 30 ans de la signature du Serment de Jumelage.**

Je voudrais que cette célébration soit une vraie fête pour la commune, pour ceux qui ont vécu l'exode, pour ceux qui se déplacent régulièrement en Charente, mais également pour tous les habitants.

J'adhère pleinement au devoir de mémoire initié par le Conseil Départemental et souhaite transmettre l'histoire de notre village à tous car *Pour savoir où on va, il faut savoir d'où l'on vient.*

Vous trouverez joint à ce bulletin, le programme des manifestations publiques qui se dérouleront durant le séjour de nos amis charentais. Nous organiserons notamment un grand après-midi de témoignages et de rencontres autour de l'exode et la projection du film réalisé en 1966/67 sur le sujet. Nous y évoquerons sans doute des événements douloureux. Alors pour retrouver un peu de légèreté, nous organiserons également une Marche Gourmande sur une partie des futurs chemins de randonnées. Comme pour la *Veillée de Noël*, je souhaite un événement fédérateur auquel participeront les associations et commerçants de la commune.

Je vous convie à participer à ces moments de convivialité qui, je l'espère, redonneront une âme à notre commune et renforceront les liens entre les habitants.



RETOUR en IMAGES : L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



1. *Février 2022* : Cavalcade dans les rues de la commune
2. *Décembre 2021* : Opération *Pull Moche* dans la classe d'Isabelle Schaefer
3. *Mars 2022* : Taille des arbres pour la classe de CP
4. *Avril 2022* : *Lili in Wien* avec la troupe Globe Théâtre 57
5. *Décembre 2021* : Visite du Château d'Ungersheim !

RETOUR en image :
L'ÉCOLE MATERNELLE



1



2



3



4

1. Décembre 2021
2. Mars 2022
3. Janvier 2022
4. Février 2022

Départ à la retraite de Marinette
Création d'une œuvre en arts plastiques pour le concours Mosel'Lire
Galette des rois
Carnaval



Bibliothèque Municipale de Petit-Réderching



Atelier de découverte de l'archéologie

Le 2 mars 2022
le *P'ti Labo des
Archéos* s'est installé
à la bibliothèque
municipale.



Véritable initiation à la démarche archéologique pour les 12 enfants qui ont su profiter de ce moment scientifique passionnant. Les techniques de fouilles, les méthodes d'investigation pour faire *parler les objets*, la manipulation de véritables instruments de mesure, tout était au rendez-vous pour éveiller leur curiosité.

Animation proposée en partenariat avec
la *Direction des Lectures Publiques et des Bibliothèques* et
le *Parc Archéologique de Bliesbruck-Reinheim*



Animations de Pâques

Durant le mois de mars et jusqu'au 6 avril 2022, des animations, activités manuelles et lectures de contes ont été programmées à la bibliothèque municipale.

Une jolie réussite pour des ateliers qui affichaient complets !



Atelier Théâtre

Le groupe de Théâtre de la bibliothèque municipale a donné sa première représentation le vendredi 3 juin 2022.

Le Grimoire Disparu a-t-il été retrouvé ? Il fallait y être pour le savoir !



Mosel'lire 2022

La classe de C.P. de M. Riwer a pu rencontrer Claire Schwartz, auteure et illustratrice du livre Une Nuit à Insect'Hôtel.

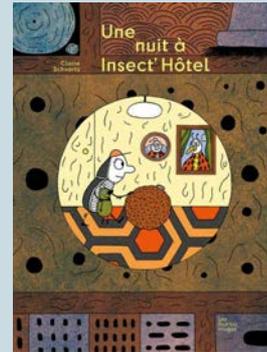
Cette rencontre a eu lieu dans le cadre du concours de lecture Mosel'lire auquel les enfants des écoles de la commune participent chaque année, en partenariat avec la bibliothèque communale.

Résultats du concours Mosel'lire 2022

Classe de **Petite et Grande section de maternelle** de Mme Peggy MEYER : **3ème prix**

Classe de **CP** de M. Gilles RIWER : **2ème prix**

Classe de **CE2/CM1** de Mlle Laetitia ROCHET : **2ème prix**



SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

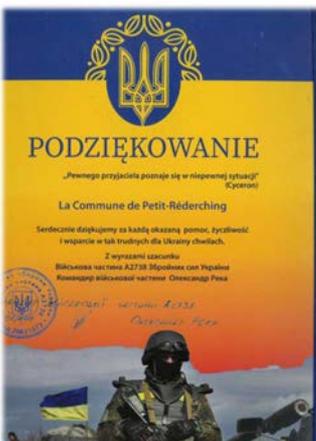
Vous avez été nombreux à répondre à l'appel du collectif *We are Ukraine* !

Grace à vous, deux camions remplis de matériel de soins, de couvertures, de nourriture et de fournitures scolaires sont partis vers la Pologne où de nombreuses personnes déplacées ont trouvé refuge.

En témoignage de leur reconnaissance, les autorités militaires ukrainiennes nous ont fait parvenir deux documents, affichés dans le hall d'accueil de la mairie, attestant de la bonne réception des marchandises.

Une famille ukrainienne est également accueillie depuis, plusieurs mois dans un foyer de la commune. Le premier enfant du couple a été rapidement scolarisé à l'école élémentaire et a été accueilli avec bienveillance par ses nouveaux camarades. Depuis une deuxième petite fille est née le 24 mai dernier à Sarreguemines.

C'est avec beaucoup d'émotion et d'espoir que nous accueillons Darina. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille tout le bonheur possible !



MODIFICATIONS DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 30 mai 2022, la Communauté de Communes du Pays de Bitche a mis en place une extension des consignes de tri des déchets ménagers. Les habitudes de chacun vont être chamboulées, jusqu'à ce qu'on en reprenne de nouvelles.

Ces modifications ont été voulues afin de répondre aux exigences de la loi du 10 février 2020, de réduire la production de déchets et d'améliorer la qualité du recyclage.

LE RECYCLAGE

Nous devons tous nous sentir individuellement et collectivement responsables de ce que nous sommes en train de faire de notre planète. Le tri et le recyclage de la plus grande part de nos déchets ménagers participent, à notre petit niveau, à l'amélioration de notre qualité de vie et à la préservation de nos milieux naturels dont nous sommes si fiers, notamment au Pays de Bitche.

Vous avez tous réceptionnés un nouveau bac à couvercle bordeaux et un autocollant à apposer sur l'ancien bac. Les sacs oranges ne sont désormais plus utilisés et tous les déchets recyclables sont à déposer en vrac dans le bac bordeaux. Il s'agit là du changement majeur que nous allons devoir intégrer à notre quotidien.

Toutes les consignes de tris, le calendrier de ramassage, les informations pratiques se trouvent facilement sur le site internet de la Communauté des Communes.

Au niveau communal, le principal changement dont il faut tenir compte, c'est l'application des consignes de tri au cimetière. Il n'est désormais plus possible de déposer vos déchets (pots, terre, fleurs, emballages, etc.) dans un seul bac. Nous vous demandons de suivre scrupuleusement les consignes de tri affichées clairement sur les bacs. Certaines communes de la Communauté de Communes du Pays de Bitche ont pris le parti de ne plus mettre à disposition des poubelles dans les cimetières afin d'éviter le tri par les ouvriers communaux. Car, en effet, si vous ne triezy, ce sont nos ouvriers qui devront le faire, faute de quoi les poubelles ne seront plus ramassées.

Aidez-nous à ne pas devoir en arriver là !

LE COMPOSTAGE



La commune de Petit-Réderching s'est portée volontaire pour expérimenter le compostage collectif grâce à la mise à disposition **d'un abri-bac**. Implanté prochainement sur le parking, Rue de la gare, il permettra à tous les habitants d'y déposer les restes compostables (restes de repas, épluchures, pain coquilles d'œuf, marc de café et sachet de thé, ...).

Par ailleurs, la Communauté de Communes propose également gratuitement des composteurs individuels. Tous les habitants peuvent y prétendre à condition de suivre une formation d'une heure au Centre Technique de la Communauté de Communes.



Pour l'attribution ou le remplacement de bac de tri, pour l'inscription à la formation sur le compostage et pour toutes questions relatives à la collecte des ordures ménagères, vous voudrez bien vous adresser directement à la Communauté de Communes du Pays de Bitche au 03.87.96.99.45 ou par mail à service.om@cc-paysdebitche.fr

RETOUR en IMAGES



1. Juin 2022 : 1 rose 1 espoir : remise d'un chèque de 90.000 € à la Ligue contre le Cancer
2. Avril 2022 : 1 rose 1 espoir : déjeuner à la salle polyvalente entre deux tournées
3. Avril 2022 : Installation d'un ossuaire dans le cimetière communal
4. Mai/Juin 2022 : Réfection de l'aire de jeux, Rue des Écoles

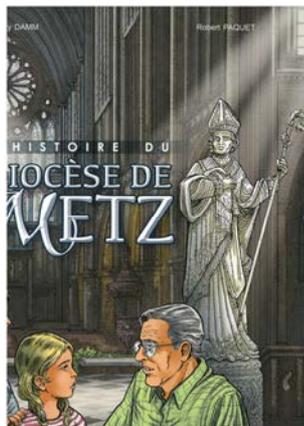
LE MAG !

DES ASSOCIATIONS

La FABRIQUE DE L'ÉGLISE

Une bande dessinée sur l'histoire du diocèse de Metz, écrite par Charly Damm et Robert Paquet va paraître prochainement. Cet ouvrage est vendu au profit de la communauté de paroisses dont fait partie la Fabrique. Vous pouvez réserver votre exemplaire auprès des membres du Conseil de Fabrique de l'église.

Prix de vente 20€



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Chaque jour, l'Établissement Français du Sang a besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable et indispensable.

À Petit-Réderching, des collectes de sang sont organisées tout au long de l'année. Environ 50 donateurs se présentent à chaque fois. Mais les besoins en sang sont très importants et les dons se font rares.

JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !



Voici, résumé en quatre chiffres clés, les besoins et effets des dons de sang :

1. chaque année **1 million** de malades est soigné
2. **1 heure** de votre temps suffit à sauver 3 vies
3. **10.000 dons** sont nécessaires chaque jour
4. Vous pouvez faire un don toutes les **8 semaines**

Si vous avez entre 18 et 70 ans et pesez plus de 50 kilos, vous pouvez donner votre sang !

N'hésitez pas à vous rendre sur le site

dondusang.efs.sante.fr

Vous y trouverez toutes les réponses à vos questions.

PERPETUM MOBIL

L'association Perpetum Mobil de Bettviller vous propose des cours de piloxing et bodyart chaque mercredi à la salle socioculturelle

N'hésitez pas à contacter Judith au 06 27 91 01 66

18h00 – 18h45 Piloxing Knockout séance haute intensité

19h00 – 21h00 Bodyart séance douce

20h00 – 21h00 Piloxing SSP boxe + danse + pilates

a.g.v.b.

L'Association de Gymnastique Volontaire du Pays de Bitche organise des séances de gymnastique douce et diverses activités en intérieur et extérieur pour améliorer sa souplesse, son endurance et son bien être.

N'hésitez pas à contacter Elisabeth au 06 50 29 75 79

Lundi de 15h30 à 16h30 à la salle socioculturelle
en dehors des congés scolaires
première séance de découverte offerte

agenda

10.07.2022 : Foot pour tous
Tournoi au Stade F. Spieldenner organisé par l'EPRS

du 27 au 31 juillet 2022 :
Jumelage
accueil de nos amis charentais de Lachaise et Saint-Palais-du-Né

24 août 2022 : Collecte de sang
à la salle polyvalente de 16h à 19h30 organisées par l'EFS

04.09.2022 : Puces des couturières
à la salle polyvalente organisées par l'association Patch Plaisir

17 et 18.09.2022 : Kirb
animation, buvette et restauration organisées par l'EPRS

24.09.2022 : Oktoberfest
soirée dansante organisée par l'EPRS

29.10.2022 : Festival Euroclassic
à la salle polyvalente organisées par les communautés de communes du Pays de Bitche et du Pays de Zweibrücken

16.12.2022 :
Veillée de Noël
Place Saint-Joseph organisée par la commune

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer une naissance dans les registres d'état civil de la commune le 19 mai dernier.

une naissance à PETIT-REDERCHING

La petite Adèle est le premier enfant né sur le territoire de la commune depuis 28 ans. En effet, la dernière naissance enregistrée à Petit-Réderching remonte au mois de novembre 1994. Avant cela, une naissance avait eu lieu en 1982, une en 1974 et une en 1965.

Les naissances dans la commune ont commencé à diminuer significativement dans les années 50 et à partir des années 60, la quasi-totalité des naissances eurent lieu à Bitche, Sarreguemines ou Sarralbe.



Bienvenue à Adèle, premier bébé du millénaire à Petit-Réderching !

Chers concitoyens,

C'est grâce au fruit de notre travail quotidien et à notre détermination qu'aujourd'hui nous voyons notre commune évoluer avec l'installation de matériel innovant. Nous avons modernisé notre cadre de vie avec la mise en place d'une borne de recharge. Installée sur le parking de covoiturage Rue de la gare, elle sera opérationnelle d'ici peu. Une seconde borne sera mise en service à la fin du mois d'août.

Soucieux et inquiets par la diminution des populations d'abeilles, pour agir à notre niveau et pour limiter les dégâts sur l'écosystème, nous avons décidé de joindre l'utile à l'agréable en investissant dans un fleurissement durable. A l'arrivée du printemps vous avez pu voir pousser à différents endroits de belles fleurs mellifères. D'autres massifs avec des fleurs à butiner vont égayer notre village tout l'été.

Nos plus petits pourront profiter pleinement de la nouvelle aire de jeux qui sera opérationnelle au début de l'été.

Nous travaillons assidument sur notre projet de circuit de promenade qui devrait être finalisé avant la fin de l'année. Les travaux pour la MAM vont débuter. 4 personnes dynamiques et motivées sont sur le point de créer une association pour travailler ensemble dans cette nouvelle structure qui verra le jour en 2024. Pour répondre aux souhaits de nos habitants, nous étudions avec attention les diverses demandes de réfections des routes, trottoirs et chaussées et nous y répondrons si le budget de la commune le permet

Florence ZINS

Pour le groupe

Petit-Réderching, la confiance pour demain

Chers habitant(e)s,

Les crises se suivent et leurs conséquences sur notre quotidien se ressemblent... Qui aurait pu imaginer un conflit d'une telle intensité, dans cette Europe où nos aïeux ont mis tant de forces et tant d'énergie pour éviter que le pire ne revienne.

Nous ne pouvons que nous indigner de cette guerre qui n'a aucun sens et saluer avec la plus grande humilité les familles du village qui se sont engagées pour l'accueil des réfugiés ou pour l'organisation d'envoi de matériels / vivres en Ukraine.

Ces événements doivent nous rappeler l'incommensurable chance que nous avons de vivre dans des démocraties certes imparfaites, mais où un seul homme ne peut lancer tout un pays dans une guerre meurtrière.

La diversité d'opinions, l'opposition démocratique est une richesse que nous faisons bien de mesurer, autant au niveau mondial, que local. Tenter de la faire taire lorsqu'elle devient gênante c'est se battre contre ce même idéal qui nous protège pourtant chacun individuellement et collectivement.

Notre groupe se tiendra toujours debout pour défendre ces valeurs, les faire vivre et faire prospérer la solidarité que nous devons à nos amis Ukrainiens.

L'histoire que nous célébrons avec nos amis Charentais que nous accueillerons cet été est là pour nous le rappeler.

Fort du succès de la veillée de Noël nous vous convions toutes et tous à participer aux festivités entourant leur accueil pour recréer un esprit de fête après ces années d'absence d'activités festives organisées par la commune.

Michel Botzung, Marie Jeanne Schuller,
Henri Cordary

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales « dans les communes 1.000 habitants ou plus, lorsque des informations générales sur la réalisation et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Yvonne SCHÄFER ép. BACH
91 ans le 01.01

Catherine BEHR veuve MEHLINGER
91 ans le 02.01

Lucette DURBECQ veuve BOURGUIGNON
95 ans le 03.02



Cécile FATH veuve RIMLINGER
95 ans le 15.02

Raymond BACH
91 ans le 16.02

M.-Louise DANNENHOFFER veuve PEIFFER
93 ans le 17.02

Christiane CHANUDET veuve LHARDY
90 ans le 07.03

Georgette RIFF ép. NEU
91 ans le 17.05

Jeanne ALBRECH ép. SPIELDENNER
92 ans le 17.06

LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE MARIAGE



Victor SCHAEFFER & Christiane MULLER Noces d'or le 16.10

Gilbert JUNG & Mélanie GABENESCH Noces de diamant le 23.04

Jean MARTINO & Béatrice NEU Noces d'or le 05.05

Armand GOUVION & Rolande OSWALD Noces d'or le 01.06

ÉTAT-CIVIL - 2021 / 2022

naissances

Constance CHALL le 24.12.2021



Alba DESUMER le 09.03.2022
Louis DESUMER le 09.03.2022
Adèle ESCHENBRENNER le 19.05.2022
Darina GORTSUIEVA le 24.05.2022

PACS

Julien LANG & Amélie WEISSENBACHER le 08.02.2022
Ludovic SZYMANSKI & Stéphanie BACH le 29.02.2022
Jean-Philippe BOISSIÈRE & Céline WELSCH le 29.02.2022
Sacha KOLBE & Sarah ZINS le 31.05.2022

MARIAGES



Mustafa TEMIR & Merve GÜLTEKIN le 05.03.2022

décès

Antoinette NEU ép. DAILLY le 06.12.2021
Eugénie KREBS veuve. MEHLINGER le 10.12.2021
Raymond DAHLEM le 12.12.2021
Josette CHABOISSIER le 13.12.2021
Roger RIFF le 15.12.2021
Marie Marthe MUH veuve. KLEIN le 22.12.2021
Gaston MULLER le 26.12.2021

Marie Thérèse OBER le 17.01.2022
Liliane LEJEUNE veuve. PANTER le 21.01.2022
Geneviève HERRMANN veuve NEU le 04.02.2022
Justine GROSS veuve DERR le 12.02.2022
Emile DEUTSCH le 23.02.2022
Lucie WAGNER le 12.03.2022
Linda WEISS ép. SCHWARTZ le 21.03.2022
Madeleine KENNEL le 20.04.2022
Antoine STEINER le 27.04.2022
Marie DAHLEM veuve FABING le 30.04.2022
Thérèse-Jeanne NEU veuve KIRSCH le 27.06.2022
Marie NEU veuve NEU le 29.05.2022



Vous ne souhaitez pas figurer dans ces rubriques ?

Pour les grands anniversaires : signalez-le à la mairie

Pour les naissances : signalez-le à la maternité et/ou lors de la déclaration de naissance

Pour les mariages, PaCS et décès : signalez-le à la mairie lors de la constitution du dossier.